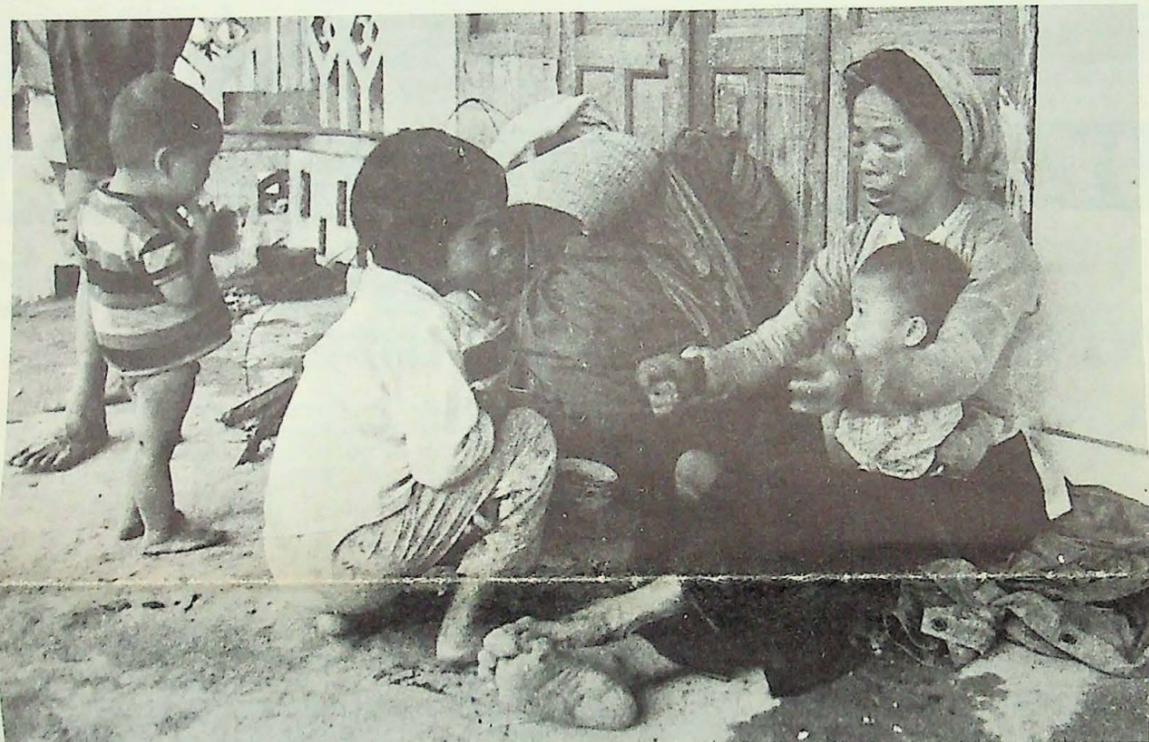


Le drame indochinois

Les responsables

par J.-M. DEMALDENT



Au P.S.U. nous avons toujours soutenu activement la lutte des peuples d'Indochine contre l'impérialisme. Nous connaissons les conséquences des destructions systématiques tant matérielles que sociales produites par la guerre; nous sommes conscients des immenses problèmes de développement rencontrés par ces pays agraires qui ont connu une émi-

gration forcée vers les villes et nous n'ignorons pas non plus les problèmes qui résultent des bouleversements sociaux nécessaires. Cependant, nous considérons que la tragédie des réfugiés d'Indochine engage la responsabilité des régimes concernés et révèle la nature de ces sociétés qui se réclament indûment du socialisme. Tout doit être fait pour sauver les hommes et les femmes en

danger de mort et pour faire respecter les droits de l'homme dans cette région du monde.

Le P.S.U. soutient les initiatives prises en faveur des réfugiés, notamment dans les municipalités auxquelles ils participent.

Cependant, nous nous élevons avec force contre la décision des instances de la C.E.E. de suspendre son aide alimentaire au Vietnam, avant même la tenue de la Conférence de Genève sur les réfugiés. Loin de servir la cause des droits de l'homme, cette mesure aura pour effet de favoriser encore davantage le durcissement de la répression dans la région, de multiplier le nombre des réfugiés, de contribuer au développement des risques de famine. Cette mesure s'inscrit dans une politique qui n'a pas d'autre sens que la poursuite de la guerre impérialiste contre les peuples d'Indochine par d'autres moyens.

Le drame des réfugiés d'Indochine ne doit pas dissimuler les problèmes alimentaires énormes de toute la région, notamment au Cambodge où des millions de gens sont menacés de mourir de faim. Si rien ne doit dissimuler les responsabilités des régimes concernés, notamment du régime vietnamien, rien ne doit non plus dissimuler les responsabilités des pays occidentaux, notamment de la France et des Etats-Unis, qui ont contribué à la destruction des pays de l'Indochine et qui disposent d'énormes surplus alimentaires.

Il faut aujourd'hui que le mouvement ouvrier impose aux pays occidentaux, l'aide qu'ils doivent aux peuples d'Indochine et le respect des droits de l'homme en Asie du Sud-Est comme ailleurs. ■

Pour une marche des femmes le 6 octobre

Grâce à nos luttes, l'avortement n'est plus, depuis 1975, un crime au regard de la loi.

Mais, pendant ces 5 années, nos corps sont restés :

— en liberté provisoire : la loi n'a été votée que pour 5 ans ;

— en liberté conditionnelle : nous n'avons pas le droit d'avorter après 10 semaines, il faut être majeure, résider en France... et il faut pouvoir payer ;

— en liberté surveillée : il faut se soumettre aux entretiens dissuasifs et subir le pouvoir et l'arbitraire médical.

Pour comble, à l'automne, au Parlement, ils vont nous juger, nous jauger, évaluer notre détresse, mesurer notre docilité à rester à la maison pour éponger le chômage et repeupler la France.

Ils veulent encore nous faire la loi. Pour nous femmes :

La liberté de l'avortement est un

DROIT FONDAMENTAL indissociable de la libre disposition de nos corps, de nous mêmes.

Nous voulons les moyens d'un accès réel à la contraception.

Nous voulons la **DEPENALISATION** complète et définitive de l'avortement.

Nous voulons tous les moyens nécessaires à l'exercice de ce droit, pour **TOUTES**, quels que soient notre âge, notre nationalité.

Partout en France des initiatives se multiplient pour dire la volonté des femmes de décider elles mêmes de la venue au monde de leurs enfants.

Au-delà de nos différences, c'est en tant que femme que nous sommes concernées ; toutes ensemble, nous imposerons l'abrogation de tout texte restrictif, dissuasif et répressif.

La rentrée parlementaire a lieu le 2 octobre, nous appelons toutes les femmes à se rassembler à Paris le 6 octobre 1979.



Aux côtés des peuples d'Indochine

Le P.S.U. a participé avec la C.F.D.T. et la Ligue des droits de l'homme, le P.S. et le M.R.G. à la rédaction de ce texte. Les représentants du P.C.F., présents aux premières discussions, ont refusé de s'y associer, en raison de l'attitude du P.S. pendant la guerre d'Indochine et oubliant leur propre responsabilité lorsqu'ils siégeaient dans le gouvernement Ramadier, mais avant tout soucieux d'éviter toutes références aux responsabilités actuelles du régime vietnamien.

Face au drame des réfugiés du Cambodge, du Vietnam et du Laos, les organisations signataires — qui ont dans le passé été aux côtés des peuples d'Indochine dans leur lutte contre l'impérialisme américain — entendent que leur action ne soit pas confondue avec la campagne menée par la droite sous couvert de préoccupations humanitaires.

Le problème des réfugiés nécessite des solutions à court terme et à plus long terme.

● Il faut d'abord sauver tou-

te vie humaine. Les organisations signataires poursuivront chacune les actions qu'elles ont déjà entreprises, mais conscientes de l'ampleur des moyens à mettre en œuvre, elles estiment qu'il appartient au gouvernement français pour ce qui le concerne, de tout faire pour accueillir davantage de réfugiés d'Asie du Sud-Est, sans que cela puisse nuire, en quoi que ce soit, à la situation des immigrés déjà présents sur le territoire français.

A ce propos :
— elles demandent qu'une

structure d'accueil provisoire soit mise en place en France ;

— elles demandent aux élus de gauche à l'Assemblée Européenne d'intervenir pour qu'une action concertée soit organisée à l'échelle de la Communauté ;

— elles dénoncent le fait que le gouvernement français veuille réduire les quotas d'accueil des réfugiés ;

— elles demandent aux Etats voisins des trois pays concernés de recueillir les réfugiés en attendant la mise en place d'une solution européenne et internationale. Elles demandent au gouvernement français d'envoyer une aide immédiate sur place, y compris aux milliers de Cambodgiens « parqués » aux limites du Cambodge et de la Thaïlande ;

— elles précisent que la volonté humanitaire ne doit pas servir de prétexte à l'entrée en France de personnes ayant participé à des activités criminelles.

● Ces actions à court terme doivent être relayées rapidement par des actions de fond, s'attaquant aux causes de cet exode des populations des pays de l'ancienne Indochine.

A cet effet, les organisations signataires demandent :
— que la France accroisse son aide économique, technique et culturelle au Vietnam, qu'elle envoie une aide alimentaire et sanitaire au Cambodge ;

— que le Gouvernement des Etats-Unis tienne ses engagements en appliquant les Accords de Paris de 1973, apporte son aide à la reconstruction du Vietnam, et accueille dès maintenant la plus grande partie des réfugiés ;

— que l'ensemble des pays développés s'engage à accueillir des réfugiés et à participer à cet effort exceptionnel de solidarité.

— Enfin les organisations signataires soutiennent le principe de la tenue d'une conférence internationale sur le

UNE BROCANTE NATIONALE DU P.S.U. !

Une brocante nationale du parti sera organisée à la fin du mois d'octobre dans la région parisienne. Tous les camarades et sympathisants sont invités à récupérer dès maintenant tous les objets (petits) qui sont susceptibles d'être vendus.

Les vacances sont un moment propice pour visiter les greniers des parents ou grands-parents. Faites profiter le parti des trésors cachés.

Des informations plus complètes vous seront données par vos fédés, mais dès aujourd'hui la chasse est ouverte. Bon courage et sus aux greniers.

problème des réfugiés sous l'égide du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés.

Au-delà des mesures d'urgence et à plus long terme nécessaires, les organisations signataires tiennent à rappeler les responsabilités historiques écrasantes dans la situation actuelle de l'Indochine, de l'occupation japonaise, du colonialisme français et de l'impérialisme américain.

A quarante ans de guerre s'ajoutent des problèmes récents, tant sur le

plan économique que sur les plans politique et humain : pour le Vietnam, difficulté d'unification du Sud et du Nord, problèmes de certaines minorités, non-respect des droits de l'homme ; régime de terreur du gouvernement Pol Pot pour le Cambodge, calamités naturelles, conflits Vietnam-Cambodge et Chine-Vietnam. Cette analyse devra être prise en considération pour la solution à long terme du problème des réfugiés.

Organisations signataires : C.F.D.T., Ligue des Droits de l'Homme, M.R.G., P.S., P.S.U.

MUNICIPALITÉS

Reims : Un P.O.S. controversé

La ville de Reims vient de franchir un pas important pour son avenir en adoptant, par l'intermédiaire de son Conseil municipal, un projet de P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) à la fin du mois de juin dernier. Au sein du conseil, deux positions opposées s'affrontaient : l'une, soutenue par les élus P.S. et P.S.U., jugeait que l'adoption était prématurée. L'autre, défendue par les conseillers P.C. et M.R.G., vient de l'emporter.

Sur quoi portent les divergences, si importantes que les deux années écoulées depuis les municipales et la remise en chantier du plan n'ont pu les applanir ? Sur le contenu du P.O.S. et sur la manière dont il a été élaboré. Tout d'abord, les élus du P.S.U. ont fait des propositions « qui sont restées lettre morte ». En particulier, ceux-ci ne sont pas d'accord avec la solution retenue d'un fort développement de la ville, car « on ne peut conti-

nuer à accueillir de la population alors qu'il n'y a pas de création d'emplois, on ne peut pas proclamer sa volonté de vivre et travailler au pays et favoriser l'émigration des communes voisines ». Un autre point de désaccord porte sur les C.O.S. (Coefficients d'Occupation des Sols) que les élus P.S.U. souhaiteraient voir diminués afin de ne pas densifier les quartiers anciens. Et cette densification, ajoutent-ils, a des conséquences au niveau des équipements qui n'ont pas été prises en compte.

La manière dont a été élaboré le P.O.S. est loin de faire l'unanimité au sein du Conseil municipal. Pour les élus P.S.U., au cours des réunions de quartier, dans lesquelles ils ne voient que « l'alibi d'une consultation démocratique », « le citoyen n'a eu que quelques heures pour comprendre et donner son avis ». Ils estiment que la démarche qui consiste à instaurer le débat public sur les conclusions d'élus ou de techniciens avant que les habitants aient pu connaître les analyses de ces techniciens est une erreur. Un manque d'information des élus et des habitants est également regretté : « nous avons affirmé dans le programme municipal que tous les dossiers seraient accessibles aux habitants ; en fait, ils ne le sont que pour une partie des élus » se plaignent les conseillers P.S.U. qui avaient proposé, au lendemain des élections, la création de commissions extra-municipales et d'assemblées de quartier dotées de pouvoirs, « bases nécessaires vers la mise en place de l'autogestion ». Ces instruments auraient permis à la population de « créer le devenir de son quartier, de théoriser une politique d'urbanisme avec l'aide des techniciens ». Mais c'est une démarche inverse qui a été menée. D'ailleurs, dans une consultation véritablement démocratique, la population ne devrait-elle pas recevoir une information et une formation ? Les a-t-elle reçues dans le cadre du P.O.S. ? interrogent les conseillers P.S.U.

Devant tant de questions jugées sans réponses, les élus P.S.U. de Reims ont jugé que l'adoption du P.O.S. telle qu'elle était envisagée était précipitée et ont décidé de voter contre le projet.

Calais défend l'affichage libre

Le District maritime P.S.U. a décidé en mai dernier de manifester son opposition au projet de loi gouvernemental visant à supprimer la liberté d'affichage.

Le samedi 2 juin, les responsables de la section P.S.U. de Boulogne procédaient à un affichage illégal sur la mairie de cette ville, à la même heure ceux de Calais placardaient la même affiche sur l'enceinte de la sous-préfecture. Ils faisaient ensuite remettre au sous-préfet une lettre de protestation (sans grande illusion, lettre et affichage se sont retrouvées au fond des poubelles du sous-préfet Palewski). Ils ont aussi adressé une copie de cette lettre à J.-J. Barthe, maire communiste de Calais.

Le 29 juin, sur proposition de notre camarade Gérard Lahoche, conseiller municipal, le Conseil municipal de Calais, à l'unanimité affirmait son opposition au projet de loi du gouvernement. Il s'est engagé à défendre la liberté d'affichage et à refuser d'appliquer à Calais cette loi si elle venait à être adoptée. Si toutes les municipalités de gauche adoptaient cette position, il n'y a aucun doute, le pouvoir reculerait car sa loi risquerait d'être sans effet et peut être même jamais votée.

Voici le texte adopté par le Conseil municipal de Calais (P.S.U. - P.C. - P.S. - M.R.G.) :

Le renouvellement des Conseils généraux, l'élection des députés au Parlement européen, viennent de se terminer. Le gouvernement tient à profiter de cette période post-électorale pour faire adopter une loi sur « la réglementation de la publicité extérieure et des enseignes », visant en réalité à interdire l'affichage libre politique, associatif, culturel et sportif.

Ce projet de loi rentre dans un ensemble de mesures législatives tendant à restreindre l'usage des libertés politiques et des droits civiques.

Le Conseil municipal de Calais tient à affirmer son opposition à ce projet de loi.

Par ailleurs, il s'engage à refuser de devenir l'agent exécutant et répressif comme le prévoit ce projet de loi.

Enfin, il redit sa volonté de défendre les droits d'expression de tous les habitants de Calais.

SUR LE TERRAIN

Encore un immigré expulsé...

Le jeudi 28 juin, la police de Martigues (Bouches-du-Rhône) a arrêté Youssef Sassi. Youssef, militant C.G.T. et ex-Jociste, âgé de 24 ans, est marié à une enseignante française de Martigues. Il est passé en commission d'expulsion en février dernier sous l'inculpation officielle de « troubles de l'ordre public » (traduisez par distribution de tracts J.O.C. dans la rue) mais le véritable motif de son expulsion, comme le reconnaît aujourd'hui officiellement le chef du cabinet du préfet, c'est d'avoir osé porter plainte contre la police marseillaise qui l'a arrêté sans motif en décembre dernier, à la gare Saint-Charles, l'a détenu pendant plusieurs jours dans différents commissariats où il a subi coups, sévices et injures racistes.

L'arrestation de Youssef tient véritablement du rapt : aux environs de 10 heures, il a été entouré et jeté dans une voiture de police alors qu'il allait monter dans sa 2 CV. Sa femme a été retenue au commissariat le temps nécessaire pour l'empêcher de prévenir son avocat et à 11 h 35 précises, Youssef s'envolait de Marnagnane pour Tunis alors même que la loi lui permettait de choisir son pays d'accueil. Le P.S.U. avait d'ailleurs fait en ce sens les démarches envers la Lybie qui avait donné son accord. Les réactions contre ce coup de force ont alors été unanimes malgré la période choisie par le gouvernement. La mobilisation unitaire impulsée par l'U.D.-C.F.D.T. et le Collectif

Anti-expulsion s'organise. Dès jeudi soir une délégation de 45 personnes est allée demander des comptes au commissariat de Martigues. Vendredi une réunion a rassemblé, pour la première fois depuis mars 78, tous les partis de gauche et d'extrême-gauche, les trois syndicats et le Collectif départemental anti-expulsion qui regroupe une vingtaine d'organisations et se voyait ainsi enfin reconnu par les partis traditionnels. La mobilisation, y compris nationale, autour du cas de Youssef dès l'affaire de la gare Saint-Charles en avait fait pour le gouvernement un enjeu politique. Il devait à tout prix frapper vite et réussir, mais en même temps son coup de force pourrait bien être le détonateur d'une lutte amplifiée contre les expulsions et les lois racistes dans cette région où le racisme et la concentration d'immigrés sont particulièrement élevés.

Une manifestation a eu lieu mardi 3 juillet pendant laquelle les forces de l'ordre se sont montrées discrètes et qui s'est terminée par un dépôt de pétition à la mairie de Martigues.

Par contre, au cours d'une diffusion de tracts concernant cette affaire, un militant, Jacky Coulon, a été interpellé et tabassé par la police, dimanche dernier.

Aux dernières nouvelles, Youssef Sassi serait en liberté surveillée chez son frère à Tunis.

A Millau : 25 travailleuses occupent leur usine...

Créée en janvier 76 par un industriel, M. Raynal, chasseur de primes à la création d'emplois, l'entreprise Manucentre fabriquait des casquettes pour l'armée. Les ouvrières très jeunes soumises au rendement atteignaient progressivement un effectif de 50.

Dès le début, plusieurs conflits ont eu lieu pour imposer la convention collective, exiger le paiement des salaires, améliorer les conditions de travail, élire des délégués.

C'en était trop sans doute pour ce patron qui possède deux autres usines à Decazeville et Villefranche-de-Rouergue. Il décide la fermeture totale pour cause économique et commence à déménager le matériel.

Les ouvrières réagissent et le 20 avril elles occupent l'entreprise pour éviter le départ du matériel. Elles s'organisent et décident de fabriquer des casquettes. Elles s'y connaissent, elles en ont fabriqué des milliers couleur kaki pour l'armée. Elles se procurent du tissu rouge et bleu, elles fabriquent à nouveau des casquettes mais aux emblèmes de la C.F.D.T., du P.S.U., du Larzac, de la Lutte Occitane. Mais elles fabriquent aussi autrement, fini le travail parcellisé qui abrutit, elles apprennent à faire la casquette entière et elles changent de poste fréquemment.

La nouvelle fabrication sert à populariser

la lutte. Avec chaque casquette, elles ont pris soin de joindre un tract expliquant le sens de leur combat. Elles précisent que le but n'est pas de créer une coopérative ouvrière, mais leur production est un moyen de lutte et de subsistance. Elles dénoncent la gestion patronale et l'incapacité des pouvoirs publics à trouver une solution. Elles inscrivent leur lutte dans le combat de la classe ouvrière contre un système dont la seule issue est la surexploitation et le chômage.

La lutte des travailleuses de Manucentre ne veut pas seulement être une lutte pour la défense de l'outil de travail mais elle pose l'avenir de l'emploi à Millau, reliée également à la lutte des paysans du Larzac.

Les travailleuses de Manucentre peuvent être assurées du soutien total du P.S.U. Par leur lutte, elles posent les exigences du P.S.U. :

- travailler au pays ;
- travailler et vivre autrement ;
- politique alternative d'emplois à Millau.

Pour prendre contact : écrire ou passer : Travailleuses « Manucentre », Zone industrielle, 12100 Millau.

Si vous passez dans la région, une visite s'impose.

SUR LE TERRAIN

Des instituteurs suspendus près de Metz

Depuis le 25 juin, des instituteurs travaillant depuis trois ans en équipe pédagogique Freinet à Woippy, dans la banlieue de Metz, sont suspendus de leur fonction et ne touchent qu'un demi-traitement. Ce type de mesure est infligé habituellement aux fonctionnaires en cas de faute grave ou d'infraction de droit commun. Comment en est-on arrivé là ?

Une fois encore, il s'agit d'une affaire d'inspection. Puisque les instituteurs ont décidé de travailler en groupe, il est normal que l'inspection individuelle soit remplacée par un contrôle collectif. Le principe en avait été acquis puisque, en mars 78, un inspecteur venait passer une semaine à l'école et s'insérait dans la pratique collective des enseignants. Chaque

membre de l'équipe avait reçu une note « bien ».

Cet « avantage acquis » était remis en question dès la rentrée 79. L'inspecteur d'académie demandait alors que des inspections individuelles soient effectuées. Les instituteurs estimèrent qu'il n'y avait aucune raison de revenir sur une méthode qui était la seule à être adaptée à leur pratique pédagogique. La section S.G.E.N.-C.F.D.T. de l'école déposait quotidiennement un préavis de grève pour demander un aménagement de l'inspection.

Les 5 et 7 juin, les délégués syndicaux ont une entrevue avec l'inspecteur d'académie. Le 16 juin, un avertissement est infligé aux instituteurs. Les 22, 23 et 25 juin, de nouvelles inspections sont annoncées. Les maî-

tres se mettent en grève et les parents, pour les appuyer, n'envoient pas leurs enfants à l'école. La suspension des maîtres, décidée le 22 juin, prenait effet le 25.

Les parents du quartier réagissent et soutiennent les enseignants. Un comité de soutien se met en place. Composé de militants du S.G.E.N., de l'Ecole émancipée, du syndicat du cadre de vie, de non syndiqués et de parents, il appelle à envoyer de nombreux télégrammes de soutien libellés ainsi : « sanctions contre les instituteurs de Pierre et Marie Curie 2 inadmissibles. Demandons leur levée immédiate. Atteinte au droit de grève scandaleuse ». On peut contacter Francine Clément, 87 bis, rue G.-Ducrocq, 57000 Metz. ■

RÉGIONS

Euskadi : tableaux d'une démocratie

Qu'est-ce qu'ils veulent donc ces Basques qui sont en train de nous faire chavirer le joli bateau de la démocratie juancarliste ? Ces « terroristes et assassins » comme dit Ibanez Freire, le ministre de l'ennemi Intérieur, pardon, de l'Intérieur tout court ?

Parce qu'en Espagne la démocratie est née ; d'ailleurs, « Giscard soi-même » l'a accompagnée aux fonts baptismaux, et le gouvernement espagnol, et les média espagnols, ou français, ou allemands ne cessent de proclamer : « L'Espagne est une démocratie ».

Il y a, parmi toutes, une région qui reflète à merveille la montée galopante de la démocratie : c'est le Pays Basque, Euskadi comme disent les Basques.

Les preuves en Euskadi ? : voyons l'histoire toute récente : des militants de l'ETA tués ; un travesti froidement abattu par un policier en civil à Renteria ; Gladys l'écologiste tuée d'une balle dans la nuque par un policier « en civil » à Tudela. En 20 jours il n'y a eu que 200 arrestations. Dans les commissariats d'Euskadi, les tortures « brésiliennes » (charges électriques, pau d'arara, table d'opérations...) sont actuellement plus intenses que du temps du regretté Franco, ce qui a été dénoncé par des avocats, des médecins, des parlementaires... Dernier exemple en date : le docteur Onaindia, pédiatre, libéré le 22 juin, après avoir subi 9 jours de sauvages tortures électriques et manuelles.

Savez-vous que le gouvernement a aménagé une prison à Soria exclusivement pour les militants basques ; qu'elle est surveillée à l'intérieur par la police mitrailleuse au poing ; qu'ils doivent se déshabiller et passer une inspection, y compris parfois de l'anus, avant et après la visite de leurs familles ? Ah la police ! : imbue des plus nobles sentiments de démocratie... franquiste !

Suprême preuve de démocratie et de provocation : le ministre de l'Intérieur, Ibanez Freire, est un notoire militaire fasciste pur et dur, ancien de la « division bleue », ancien gouverneur franquiste de Bilbao, ancien patron de la « garde civile » ; un pur étalon de tout ce qui a existé de plus fasciste sous Franco. Mais il n'est pas le seul : les cadres de la police et de l'armée n'ont pas été changés depuis la mort de Franco.

L'ESPAGNE ET EUSKADI

Non, l'Espagne n'est pas une démocratie, et elle n'a pas emprunté le chemin pour le devenir. On ne peut pas être démocrate à Madrid et fasciste à Bilbao. On ne peut pas

faire de la démocratie avec des personnes et des structures dictatoriales.

En tout cas, et en ce qui concerne le Pays Basque, nous affirmons que le comportement du gouvernement, appuyé en cela par la majorité des forces de gauche et d'extrême-gauche de l'Etat, est anti-démocratique, oppresseur et unique cause de toute la violence qui secoue Euskadi. Parce qu'il nie toute existence, tout développement autonome du Pays Basque, parce qu'il empêche la réappropriation de l'identité basque pour laquelle tant et tant de Basques luttent et meurent.

Et si nous affirmons que la « démocratie » espagnole engendre la violence et en est l'unique cause, c'est parce que ce peuple basque a toujours exprimé sa volonté inébranlable d'exister de façon pacifique ; toutes les expressions de cette lutte pacifique et tenace ont été épuisées par le peuple basque, et rien n'a été acquis ou très peu, par cette voie, dans le chemin de sa libération nationale et sociale.

Lors du référendum constitutionnel, 50,5 % des inscrits du Pays Basque (y compris la Navarre) se sont abstenus de voter et 14,6 % ont voté non ou nul ; alors que tous les partis, de droite à gauche, de l'Etat avaient fait campagne pour voter « oui ».

Lors des dernières élections municipales, plus de 80 % des maires sont tombés dans les mains des partis nationalistes de centre, de gauche ou d'extrême-gauche.

Lors des dernières élections législatives, les partis qui réclamaient l'autonomie ou l'indépendance pour le Pays Basque ont obtenu 64 % des voix, sans compter les 4 % du P.C. Alors que le parti gouvernemental n'arrive pas à 20 %, en incluant la Navarre.

D'autres formes de lutte pacifique ? : les mots d'ordre de grève générale (il y en a eu une dizaine) pour protester contre des assassinats de militants basques notamment, sont suivis par 80 à 90 % de la population active.

Des dizaines de comités « pro-amnistie » ou « anti-nucléaires » fonctionnent activement.

Et les manifestations ? : des gens par centaines de milliers ont défilé pacifiquement pour demander l'arrêt de la construction des centrales nucléaires ; pour exiger le droit à l'autodétermination et un pouvoir basque ; pour réclamer l'amnistie et le retour des exilés ; pour requérir une police autonome et le départ de la police franquiste, ennemie viscérale du peuple basque ; pour revendiquer un statut de la langue basque et des moyens de communication basques ; pour défendre l'emploi...

Les résultats ? : la centrale nucléaire de Lemoniz est presque finie ; les assassinats, les tortures, les arrestations, les sévices dans les prisons ont redoublé, jusqu'au point où les militants basques arrêtés avouent préférer les prisons du temps de Franco. La loi anti-terroriste est appliquée sans discrimination aux centaines de personnes arrêtées ; le droit à l'autodétermination est exclu de la Constitution ; le Gouvernement crée un « Conseil général », organe d'auto-gouvernement, vide de tout pouvoir substantiel ; la Navarre est dissociée dans la Constitution du reste du territoire basque ; la police sème gratuitement la terreur ; la langue basque est défavorisée constitutionnellement par rapport au castillan, même en Pays Basque ; les moyens audio-visuels de communication sont fortement centralisés ; le chômage ne cesse d'augmenter...

Pourquoi continuer ? A chaque revendication pacifique et légitime du Peuple Basque, le gouvernement espagnol oppose une fin de non-recevoir. Les voies légales sont tout à fait inopérantes.

Même l'ETA avait accordé une trêve au gouvernement à condition que celui-ci acceptât de commencer à répondre aux revendications du peuple. Bien sûr, le gouvernement est trop orgueilleux et il a trop de militaires franquistes à qui il doit rendre des comptes pour négocier avec des « terroristes » comme il dit.

Et il y a plus encore : il y a que l'information que les moyens de communication espagnols donnent sur le Pays Basque est tellement orientée, falsifiée, partielle et tendancieuse, que les Basques sont haïs par la population de l'Etat espagnol : des voitures sont détruites, les pêcheurs galiciens se dressent contre les pêcheurs basques, des stations-service ne vendent pas d'essence aux voitures immatriculées dans le Pays Basque, des drapeaux basques sont brûlés à Madrid... Le gouvernement a réussi le coup « fumant » de dénoncer ceux qu'on assassine comme étant les assassins.

QUELLE SOLUTION ?

La frustration et le désespoir de ce peuple qui lutte pour sa survie vont grandissant. Et dans ce contexte, l'apparition de la violence, que nous pouvons appeler révolutionnaire et qui est directement proportionnelle à cette frustration, n'est qu'une réponse logique. Condamner cette violence ou la comparer à celle qui a lieu ailleurs en Europe est prendre un raccourci confortable mais dangereux ; comme il est dangereux d'évacuer le problème en disant que la violence sert la droite, théorie chère au P.C.

En effet, cette violence naît et se nourrit dans une large frange du peuple : lors des

E.D.F. ET LE PAIEMENT DES FACTURES EN TROIS CHEQUES

E.D.F. n'aime pas le fractionnement des paiements qui lui sont adressés. Témoins ces quelques extraits de lettres envoyées aux « payeurs - en - trois - chèques » : — « (...) Vous avez sans doute pris la décision de refuser de payer une partie de votre facture sous prétexte que vous ne souhaitez pas une extension du programme électro-nucléaire.

Cependant, permettez-nous de vous rappeler :

- 1) que la radioactivité est un phénomène naturel universellement répandu (...);
- 2) qu'aucun décès dû à la radioactivité n'a heureusement été déploré dans les quelques 200 centrales actuellement en fonctionnement dans le monde (...);
- 3) que personne plus qu'Electricité de France n'a intérêt à ce que soit utilisée une technique sûre car il ne faut pas oublier que ce sont nos agents qui font fonctionner les centrales et que leurs familles vivent dans le voisinage immédiat ;
- 4) que si les Pouvoirs publics français ont retenu le nucléaire, c'est qu'il n'existe pas actuellement d'autre moyen aussi sûr pour produire au meilleur coût l'énergie électrique (...).

Il est bien évident qu'il existe une contradiction entre votre refus des centrales nucléaires là où elles peuvent être installées et votre souhait d'avoir de l'électricité pour vos multiples usages de chaque jour. C'est parce que vous continuez d'être consommateur d'électricité que vous recevez des factures (...).

La lutte contre la politique nucléaire d'E.D.F. continue. Envoyez-nous vos informations et faites-nous part de vos échanges de courrier avec E.D.F. ■

dernières élections législatives, les partis proches de l'ETA ont obtenu 20 % des suffrages ce qui est considérable. Par ailleurs, les militants de ce mouvement armé jouissent d'une infrastructure et d'un appui actif de la part de la population : après leurs actions armées, ils disparaissent comme une pierre dans la mer.

Cette violence n'est que l'expression active des luttes pacifiques et infructueuses du peuple. Il est évident que pour en finir il n'y a qu'une seule voie : supprimer les causes ; c'est-à-dire, donner au Peuple Basque ce qui lui revient de droit et qu'il réclame constamment. Par ailleurs, ceci est aussi la condition sine qua non pour qu'en Espagne naisse la démocratie. La démocratie en Espagne passe par la liberté d'Euskadi. Et jamais un régime policier ne pourra être le garant d'une quelconque liberté.

Et la liberté d'Euskadi passe par quoi ? Deux solutions se présentent actuellement : l'une minimale, l'autre maximale ; mais même la solution minimale ne sera pas viable.

La solution minimale est celle du statut d'autonomie dit de Gernika, paraphé par les nationalistes bourgeois (PNV, EKA, etc.), les forces politiques de gauche « espagnoles » (PC, PSOE, PT) et des groupes minoritaires de la gauche basque (EE, ESEI). Statut qui sera discuté au Parlement, et qui très vraisemblablement arrivera en fin de course défiguré et vide de sens.

La solution maximale est celle présentée par les groupes majoritaires de la gauche basque et par les multiples comités de quartier, antirépressifs, antinucléaires ou pro-amnistie, qui se trouvent groupés dans la coalition Herri Batasuna. Cette coalition demande un statut élaboré par les maires et conseillers basques, avec participation du peuple, dont les points minima seraient : reconnaissance de la nation basque et de son droit à l'autodétermination, ainsi que de celui des autres nationalités de l'Etat espagnol ; droit à établir librement des rapports avec le Pays Basque « français » ; l'euskera est la langue officielle ; autonomie économique et fiscale ; police sous le contrôle du gouvernement basque ; libertés démocratiques ; amnistie totale...

Mais le gouvernement espagnol, qui voudrait « décentraliser » sans céder du pouvoir, n'accordera pas grand chose ; et la spirale de la violence, aux limites aussi sanglantes qu'imprévisibles, s'installera de façon durable chez ce peuple luttant et volontariste. « Ulstériser » le Pays Basque serait renvoyer l'échéance de l'acquisition de la démocratie aux calendes grecques. Un coup d'état, un état de siège, une noyade dans le sang ne feront qu'exacerber encore plus ce peuple : n'oublions pas que le « père » de l'ETA fut Franco l'assassin. Et que Carrero Blanco passa de vie à trépas sous sa dictature.

Ou le gouvernement accepte le statut de Gernika comme un grand minimum, ou seul l'imprévisible sera prévisible. Et dans ce cas, la vie de tout un peuple dépendra à nouveau de la mort de quelques-uns.

Juin 1979

Fédération Pays Basque du P.S.U. ■

LA COMMISSION SPORTS COMMUNIQUE...

Le 27 juin 1979 une délégation de la commission Sport du P.S.U. a rencontré des représentants de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente.

Etaient présents à cette réunion :

— pour le P.S.U. : H. Sybille, J.-J. Cléry ;
— pour la Ligue : M. Coursin, secrétaire national ;
M. Allope, responsable de l'U.F.O.L.E.P. ; M. Claude, responsable de l'U.J.E.P.

(Pour mémoire, la Ligue regroupe près de 4 millions d'adhérents, 60 000 animateurs. Dans le total, l'U.F.O.L.E.P. représente 400 000 adhérents et l'U.J.E.P. 1 million.) Le secrétaire de la Ligue a rappelé sa présence aux Etats généraux « Sport et Autogestion » organisés par le P.S.U. à Nîmes en 1978, et a indiqué qu'ils

étaient très intéressés par nos analyses et nos propositions dans le domaine sportif. Il a d'ailleurs rappelé que certaines de nos propositions avaient été reprises à leur Congrès de Saint-Etienne.

Le P.S.U. a rappelé l'essentiel de ses analyses et propositions et a remis des « P.S.U. - Documentation » sur le sport.

La discussion qui a suivi a montré que nos deux organisations partageaient beaucoup de vues communes :

- sur la condamnation du plan Soisson et de la politique de sélection précoce des enfants ;
- sur la condamnation de l'institution sportive structurée sur un seul but : la compétition ;
- sur la nécessité de développer des activités phy-

siques différentes, ouvertes à tous et pluridisciplinaires (refus de la spécialisation excessive) ;

— sur le développement de la vie associative, animée par ceux qui la font, indépendante des partis politiques et de l'Etat.

En conclusion de ces échanges fructueux, les deux délégations ont décidé de maintenir le contact et les échanges d'information et de déboucher particulièrement sur :

- la lutte contre le Comité de Sport de Haut Niveau et la sélection précoce ;
- des actions concrètes en direction de clubs locaux (rôle de la Fédération des Elus Autogestionnaires).

CALENDRIER POLITIQUE

tribune socialiste HEBDO

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Direction politique : Léo Goldberg
 Secrétariat de rédaction : Pierre Estournel
 Secrétariat : Marie Relandeau
 Maquette et collaboration technique : Max Pagis
 Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37
 Directeur de la publication : Victor Leduc
 Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris
 Numéro de la commission paritaire : 37 392
 Composition, photogravure, impression : S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05
 Changement d'adresse : Joindre la bande d'un des derniers envois et 3 F en timbres poste.

bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)
 Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Profession

Code postal Ville

S'abonne pour 1 an 6 mois (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

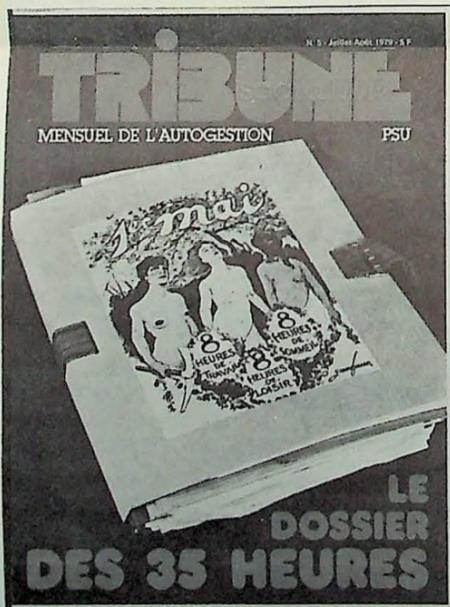
Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

TRIBUNE socialiste

MENSUEL DE L'AUTOGESTION PSU

EST PARU



SOLDES EXCEPTIONNELLES

PROLONGATION JUSQU'AU 28 JUILLET

20% sur tous les romans

ouvert tous les jours sauf dimanche de 9h. à 19h.

Librairie SYROS
 9 rue Borromée
 75015

CONCEVOIR SON HABITAT EN GROUPE

● Du 15 au 29 juillet et du 5 au 19 août (Simiane-la-Rotonde, 04150) : à Simiane-la-Rotonde, dans les Alpes de Haute-Provence, deux stages d'été organisés par le Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré et par l'Association animatrice du lieu de stage : Pierres Vivantes.

Un habitat groupé est le lieu de trois types d'activités :

- activités individuelles (espaces individuels) ;
- activités de la famille ou du ménage (le foyer) ;
- activités du groupe (salles de rencontre, ateliers...).

Le stage permettra pour chacun la reconnaissance de ces différentes activités et la production des programmes d'habitat correspondant. Il y aura aussi un temps consacré au rapport de cet habitat groupé avec son environnement : le quartier, la commune. Renseignements : Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré, 4, sentier des Jardins, 92190 Meudon. Tél. 626-75-41.

TIERS-MONDE ET PAYS INDUSTRIELS

● Du 19 au 22 juillet : une session sur les rapports entre les pays du tiers-monde et les pays industriels sera animée par les membres du C.R.I.D.E.V. (Centre rennais d'information pour le développement et la libération des peuples). Cette session sera une session d'information générale et une introduction à une réflexion sur les rapports économiques qui existent entre les pays industriels et les pays du tiers-monde. Pour tous renseignements, écrire au Centre de Rencontre « Les Circauds », Oyé, 71610 St-Julien-de-Civry. Tél. (85) 25-82-89.

GRAND BAL AVEC LES COMITES HOMOSEXUELS D'ARRONDISSEMENTS

● Nuit du 13 au 14 juillet (Paris) : un grand bal gratuit aura lieu derrière Notre-Dame et le square Jean XXIII, de 22 h à l'aube. Les comités homosexuels d'arrondissement y convient le plus grand nombre de lesbiennes et d'homosexuels.

FETE SUD-AMERICAINE

● Vendredi 27 juillet (Paris 15^e) : une fête sud-américaine sera organisée le vendredi 27 juillet à 19 h 30 à la Mission Bretonne, 22, rue Delambre, Paris 15^e (Métro Vavin). Le Comité Amérique Indienne et le Comité de soutien aux Indiens d'Amérique participeront à cette soirée. Sur place : documentation sur la lutte et la résistance des Indiens d'Amérique, plats typiques, boissons...

FETE ANTI-NUCLEAIRE EN NORMANDIE

● 18 et 19 août (Rocheville) : la fête anti-nucléaire du C.R.I.L.A.N. (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire) aura lieu les 18 et 19 août à Rocheville (25 km de Flamanville). Les débats et les informations seront centrés sur les problèmes de La Hague et des lignes à haute tension. Il y aura aussi des montages diapos, de la musique (Besson, Delmas, Desnos, Firman, etc...), des artisans, de la bouffe... Possibilités de camping sur place.

ECOLE ET TIERS-MONDE

● 3-4-5 septembre (Rennes) : Le Centre de Rencontres et

d'Echanges pour le Développement (C.R.E.D.) organise une session sur le thème « Ecole et Tiers-Monde ». Le Tiers-Monde est présent à l'école mais le thème n'est pas toujours facile à aborder... Renseignements : C. R. E. D., Centre aéré B. Soubiroux, route de Châtillon-sur-Seiche, 35230 Rennes-Saint-Erblon.

NI CANNES NI DEAUVILLE... DOUARNENEZ

● 3 au 9 septembre : 2^e festival cinéma des minorités nationales. Nation indienne, peuple breton, au cinéma « Le Club » à Douarnenez. 3 types de films : des films réalisés par des indiens, des films sur les indiens, des films sur les luttes indiennes. Réservez votre semaine. Renseignements : Tél. (16-98) 92.10.07.

REUNION DU COURANT « C »

● 8 septembre : contrairement à l'annonce du Courrier du P.S.U. et en raison des décisions de la Direction Politique, la réunion du Courant « C » aura lieu le samedi 8 septembre, 9, rue Borromée, à 10 heures. Le texte d'orientation du Congrès de Saint-Etienne peut être considéré comme un texte préparatoire.

WEEK-END NATIONAL FEMMES

● 29 et 30 septembre : relance du secteur et mise au point de la dernière (on peut rêver) bataille pour l'avortement libre avant et pendant la discussion au Parlement.

COORDINATION IMMIGRES

● 12 septembre : réunion de préparation à la coordination immigrés, mercredi 12 septembre à 19 h 30, 9, rue Borromée, 75015 Paris.

● 29 septembre (9, rue Borromée, 75015 Paris). Ordre du jour : la 2^e génération (enfants de travailleurs immigrés nés en France). Avec projection du film vidéo : « Enfants immigrés de Belleville ». Samedi 29 septembre à 14 h 30.

COMMISSION NATIONALE ENTREPRISE

● 27-28 octobre : La Commission Nationale Entreprise se réunira les 27 et 28 octobre, vraisemblablement à Nancy. Les fédérations et régions devraient pouvoir préparer cette conférence en prévoyant des conférences régionales entreprises. Le secrétariat national entreprise apportera l'aide nécessaire, si besoin est, à ces conférences régionales. Le prévenir assez tôt.

DESOBEISSANCE CIVILE

● La revue trimestrielle « Alternative non-violente » publie un dossier spécial sur la désobéissance civile, son sens, son efficacité, ses déviations possibles. Le numéro : 10 F (port compris). « Alternatives non-violentes », 3, rue Dumenge, 69004 Lyon.

LIBERTE D'AFFICHAGE

● Les sénateurs veulent réduire l'affichage aux emplacements payants du mobilier J.-C. Decaux, avec 15 jours de liberté avant chaque élection. La brochure « L'afficha-

ge, une liberté menacée » (P.S.U. Documentation n° 137, 5 F) explique ce complot.

« AMES CHARITABLES S'ABSTENIR »

● Un film super 8, réalisé par S. Mamou et des handicapés. « Ce film a été fait sans scénario, on a décidé un jour de prendre une caméra, de l'allumer et d'essayer d'exprimer et montrer tout ce qu'on vit et ressent dans une société de normes, de profit, d'exploitation ; société qui produit et rejette l'handicapé(e). » Location : 300 F la projection. S'adresser à Jean-Luc Héridel, 46, bd de Montaigne, 95200 Sarcelles. Tél. (1) 986-44-56.

LUTTES ET DROITS DES FEMMES

● Une association, loi 1901 de lutte et droits des femmes, vient de se créer à Sevran. Elle se propose d'engager des actions pour le

respect et l'extension du droit des femmes : avortement, contraception, sexualité, emploi, double journée de travail ; d'intervenir contre toutes les atteintes à la dignité des femmes et pour l'égalité au travail comme dans la famille. Pour tout contact : Mme Josée Jean, tél. 383-94-69.

NOURRITURE SAINE

● A 70 km au sud de Paris, on peut se procurer des légumes biologiques portant le label « Terre Océan » directement chez le producteur. Contactez-le : Michel Saulnier, 1 rue du Gatinais, Chevrainvilliers, 77132 Larchant. Tél. 428-72-31.

GERMINAL

● « Germinal » n° 17 paraîtra fin juillet. Dossier : agriculture et énergie. Passez commande à « Germinal », 57, boulevard de La Motte, 21800 Quétigny. Commande groupée : 2 F l'exemplaire.

T.S. hebdo cesse de paraître jusqu'à la dernière semaine d'août. Rendez-vous à la rentrée et bonnes vacances à tous !

La rédaction ■

CRITIQUE SOCIALISTE n° 35 est paru.

● L'expérimentation sociale en question : 20 F

Numéros disponibles :

- 34. Quelle Europe ? 20,00 F
- 33. Problèmes de travail et mouvement des femmes 15,00 F
- 32. PC - PS - PS : libre débat 15,00 F

Prix franco.

Spécial Abonnement jusqu'au 31 juillet 1979

75 F les 5 numéros

Chèques et commandes à l'ordre des éditions Syros, 9, rue Borromée, 75015 - C.C.P. 19706 28 Paris.

LE TRAVAIL C'EST LA SANTE... DU PARTI

La période des vacances est bien le moment propice pour donner un bon « coup de pinceau » dans les locaux de la rue Borromée qui se détériorent rapidement.

Un lessivage et quelques couleurs vives seraient bien appréciés dans la grande salle de réunion. Ne voyez dans cette proposition aucun rapprochement avec la tenue de la dernière Direction Politique !...

Les camarades sans dispositions particulières mais jugeant qu'un travail militant n'est pas complètement idiot dans ces périodes où le parti est particulièrement fauché pour se payer une entreprise de nettoyage sont les bienvenus.

Faites-vous connaître en indiquant les jours disponibles à consacrer au parti. Le gîte vous sera offert par les camarades de la région parisienne. Paris c'est pas si mal pendant cette période !...

Pour le secteur organisation : G. Pallier. ■

CALENDRIER FIXE PAR LA D.P. POUR LE CONSEIL NATIONAL DU HAVRE (17 ET 18 NOVEMBRE 79)

L'ordre du jour comporte trois points essentiels :

- les élus et l'institution municipale ;
 - avenir et insertion du P.S.U. ;
 - candidature à la présidence de la République.
- Tous les textes soumis à un vote au Conseil devront être déposés à la D.P. des 15 et 16 septembre 1979. La rédaction définitive de ces textes sera remise avant le 22 septembre.

Le courrier du P.S.U. comportera d'une part les textes soumis au vote, d'autre part, les contributions parvenues avant le 22 septembre.

Un T.S. hebdo (ou deux pages de deux T.S. hebdo) sera envoyé au plus tard 15 jours avant le Conseil. Une Commission de préparation du Conseil National a été mise en place en tenant compte des différentes sensibilités.

Il est proposé qu'un rapport soit établi entre le nombre des contributions collectives et celui des contributions individuelles.

— que les mandats de droit soient accordés aux trésoriers fédéraux ;

— que les commissions puissent travailler dès le samedi soir.

Un point sur les structures demandé par les minorités nationales est ajouté à l'ordre du jour.